



PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 24 mai 2024

Le 24 mai 2024 à 20h30, à la salle de réunion du stade Tom Vantheemsche d'Ablis, sise rue de la libération à Ablis 78660, le club ABLIS FC SUD 78, s'est réuni en Assemblée Générale.
Le président rappelle que tous les adhérents de l'association ont été convoqués à cette assemblée par publication sur le site du club, au travers d'un message via l'application « Sporteasy », et par voie d'affichage dans les locaux du club.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

A 20H30, Monsieur Redouan LAMIK, Président de l'association procède à l'appel des membres présents, faisant constater que le quorum étant atteint permettant à l'Assemblée de délibérer.
Il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour et déclare l'assemblée ouverte :

- **Présentation du rapport moral par le président;**
- **Présentation du rapport financier par le trésorier ;**
- **Renouvellement du comité de direction**
- **Présentation du projet club**
- **Questions diverses**

BILAN MORAL

Redouan LAMIK, président de l'association, a dressé un bilan élogieux de la saison écoulée. Il a exprimé sa profonde gratitude envers l'ensemble des entraîneurs et dirigeants pour leur sérieux et leur dévouement dans la vie du club. Il a également remercié les parents pour leur soutien indéfectible, ainsi que toutes les entreprises partenaires, en particulier la Boulangerie « Les Blés d'Or » pour la confection des goûters tout au long de la saison. Un merci spécial a été adressé à la Commune d'ABLIS pour son soutien constant et la mise à disposition des installations sportives.

Le président a ensuite abordé le bilan sportif de l'année. Il a chaleureusement félicité toutes les équipes de jeunes pour leur participation assidue aux championnats et aux différents tournois. Il a salué la performance de l'équipe Vétérans D3 pour leur montée en D2, ainsi que celle de l'équipe Vétérans D5 qui, en cas de victoire lors du dernier match, accèdera à la D4.

Les jeunes U17-U18 ont également été félicités pour leur implication exemplaire dans l'encadrement des plus jeunes catégories.

C'est un bilan très positif pour le club, et je vous souhaite à tous une excellente saison à venir !



BILAN FINANCIER

Le Trésorier, Monsieur Jean Michel BRIVERT, fait l'état du bilan financier pour la saison écoulée.
Le bilan financier est présenté au vote de l'assemblée.
Il est approuvé à l'unanimité des votants

ELECTION DU COMITE DE DIRECTION

Le président de séance annonce à l'assemblée la démission de deux membres et l'arrivée de trois autres membres. Il convient désormais d'élire un nouveau comité.
Il rappelle les conditions pour être électeur et candidat selon les Statuts de l'association

Le président note la liste des candidatures suivante :

PEURON	Patrick
BENHMIED	Abdallah
MIQUEL	Christophe
BRIVERT	Jean-Michel
CHAMPENOIS	Cédric
MALTERRE	Yann
LAMIK	Redouan
RAMELET	Fabrice
BIGOT	Denis
DUPONT	Clara
VECCHIO	Anne-Lise
DUPONT	Christophe

La liste est présentée au vote de l'assemblée à main levée.

La liste des candidatures est élue à l'unanimité des Votants

Le comité de Direction étant désigné, celui-ci se réunit seul pour désigner le nouveau Bureau de ABLIS FC SUD 78, après vote à main levée des membres du Comité de Direction, un nouveau bureau est désigné à savoir :

Président : Mr LAMIK Redouan

Trésorier : Mr BRIVERT Jean Michel

Secrétaire : Mr MIQUEL Christophe

Trésorier adjoint: Mr DUPONT Christophe

Secrétaire Adjointe : VECCHIO Anne-Lise



La composition de ce nouveau bureau est donnée à la connaissance de l'assemblée et Mr LAMIK donne les premières orientations de son nouveau mandat

PROJET CLUB

Dans le cadre du nouveau mandat, le président réaffirme son souhait de poursuivre et de renforcer les initiatives lancées précédemment. Il rappelle également les trois axes majeurs du projet :

- Formation des éducateurs : Élever le niveau de compétence de nos éducateurs afin d'améliorer la qualité de l'encadrement et de la formation des joueurs.
- Développement de la section féminine : Promouvoir et renforcer la pratique du football féminin au sein du club.
- Amélioration du sponsoring : Accroître les ressources financières du club en développant et en diversifiant les partenariats et le sponsoring.

Le président à informer l'assemblée générale que les inscriptions pour la saison 2024/2025 débuteront le 5 juin et que pour bénéficier des tarifs préférentiels, nous vous encourageons à vous inscrire avant le 1er juillet.

Voici les tarifs applicables pour la saison 2024-2025 :

- U6 à U18 :
 - Avant le 1er juillet : 185 €
 - Après le 1er juillet : 205 €
- Séniors / Vétérans :
 - Avant le 1er juillet : 195 €
 - Après le 1er juillet : 210 €

Enfin, le président a annoncé que toutes les conditions sont réunies pour l'engagement d'une équipe de séniors pour la prochaine saison. Il a également rappelé la liste des différentes catégories qui sont déjà engagées pour la saison 2024/2025.

Catégorie	Compétition	Equipes		
Dimanche après-midi	Championnat Seniors	-	1	+
Dimanche après-midi	Championnat U18	-	1	+
Dimanche après-midi	Championnat U16	-	1	+
Samedi après-midi	Championnat U15	-	1	+
Samedi après-midi	Championnat U14	-	1	+
Dimanche matin et samedi matin	Championnat des anciens	-	2	+

Enfin, le président mentionne qu'un projet de réalisation d'un terrain synthétique est en cours d'étude. Ce projet sera présenté à la mairie une fois que tous ses aspects auront été étudiés en détail.



ABLIS
FOOTBALL CLUB SUD 78
N°551498 - <http://afc78.fr>



QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions intégrées à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare l'Assemblée close à 23 h.

Le trésorier
Jean Michel BRIVERT

Le Président de séance
Redouan LAMIK

<http://afc78.fr>